

ASSOCIATION AUTONOME DES PARENTS D'ÉLÈVES

DU COLLEGE GASTON RAMON

aapegr@gmail.com

Chers parents,

Notre association est un lien entre le collège et les parents d'élèves.

Notre rôle est de vous représenter auprès du Conseil d'Administration, en transmettant vos idées, en traduisant vos souhaits et vos inquiétudes. Nous pouvons aussi faire des propositions auprès de l'équipe pédagogique du collège.

De plus, elle gère l'achat et la préparation des paquetages proposés à chaque rentrée scolaire.

Par la participation active de tous les parents disponibles et volontaires en partenariat avec l'équipe enseignante et avec l'accord du Conseil d'Administration, nous pouvons aider à l'organisation d'animations au sein du collège, pour les élèves et éventuellement les autres parents.

Nous pouvons aussi vous aider, vous conseiller et vous orienter sur toutes les questions que vous pouvez vous poser sur la scolarité de vos enfants.

Il y a également des parents délégués qui participent aux conseils de classe, leur rôle est défini comme suit :

- Traduire auprès des enseignants les demandes des parents d'élèves
- Pouvoir donner aux parents qui le souhaitent un compte rendu de ces conseils de classes, dans une globalité, des renseignements concernant leur enfant, tout en respectant une confidentialité sur des situations évoquées au cours de ces réunions et concernant d'autres enfants.

Si vous souhaitez vous présenter comme délégué de parents d'élèves (participer aux conseils de classe, aux conseils d'administration) vous pourrez nous rencontrer lors de la réunion de rentrée le 17 Septembre 2020.

Amicalement,

La Présidente de l'AAPE, Mme Estelle Boichut

BULLETIN REPONSE

Mme, M. (Nom et prénom)

Courriel (important)

Tel port

Ma fille/mon fils classe.....

Je suis volontaire pour être parent-délégué :

dans la classe de ma fille/mon fils

dans une autre classe

au Conseil d'Administration

Merci de cocher la case ou les case(s) désirée(s). Précisez si vous voulez être titulaire ou suppléant.

Bulletin à mettre dans la boîte aux lettres de l'association devant le collège ou à déposer au secrétariat du collège.